



Juin 2018

ADHESION AU PACTE MONDIAL COMMUNICATION SUR LE PROGRES 2017/2018

Le Groupe Burlat

Création en 1985, 47 collaborateurs

Traitement de données Prépresse, Exécution.

Solutions de fabrications Supports de communication print, Événementiel, Créations originales.

Solutions multimédia
Digital, Audiovisuel.

Solutions logistiques
Stockage, Distribution courrier/colis, Support e-commerce & e-procurement.

2006 : label Imprim'vert

2008 : certifications PEFC et FSC

2008 : label Print Environnement

2009 : 1^{er} Bilan Carbone ®

2011 : adhésion au Pacte mondial

2012 : certification ISO14001 version 2004

2013 : convention de mécénat avec l'Association « 1001 Fontaines »

2013 : « trophée du développement durable » lors de la 3^{ème} édition de « l'Aveyron des Champions »

2014 : regroupement des différentes sociétés sur un seul site à Onet-le-Château (12)

2016 : démarche RSE

2018 : certification ISO 14001 version 2015

NOS ENGAGEMENTS

Je suis heureux de renouveler, pour la 6^e année, le soutien du Groupe Burlat aux dix principes du Pacte Mondial des Nations Unies concernant les droits de l'homme, les droits du travail, la protection de l'environnement et la lutte contre la corruption.

Nous vous exprimons de plus notre volonté de faire progresser ces principes dans notre domaine d'influence et nous nous engageons à les intégrer dans la stratégie de notre entreprise, sa culture commerciale, et ses modes opératoires.

Dans notre logique de responsabilité et de transparence, nous rendons publics le résultat de nos actions en faveur de la bonne application des dix principes du Pacte Mondial.

Didier Burlat
Président



POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE

En tant qu'entreprise citoyenne, le Groupe Burlat (Burlat SAS, Burlat Impression, Galago) s'est impliqué depuis 2007 dans une démarche environnementale d'amélioration constante. Et c'est donc naturellement que nous nous sommes engagés dans la mise en place d'un système de management environnemental conforme aux exigences de la norme **ISO 14001**.

Cet effort de respect de l'environnement s'appuie sur les principes directeurs suivants :

Être exemplaire dans le respect de la réglementation

NOTAMMENT À TRAVERS :

- Nos actions pour le respect des législations et réglementations environnementales applicables à nos installations.
- Le respect des exigences des référentiels des **certifications FSC et PEFC**.

Intégrer la dimension environnementale dans toutes nos activités

NOTAMMENT À TRAVERS :

- L'identification et la prise en compte des impacts environnementaux liés à nos activités.
- La mise en œuvre et le suivi d'un programme de management environnemental contribuant à la réduction des impacts environnementaux significatifs de nos installations.
- La prévention des pollutions : **label Imprim'Vert et charte Print Environnement**.
- La quantification et la diminution de nos émissions de gaz à effet de serre.

Améliorer en continu notre système de management

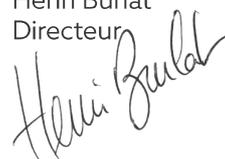
NOTAMMENT À TRAVERS :

- La sensibilisation et la formation de l'ensemble du personnel à la prise en compte de l'environnement.
- L'encouragement de nos fournisseurs à s'engager dans une politique environnementale.
- L'utilisation et les investissements dans des procédés respectueux de l'environnement.

Onet-le-Château, le 13 février 2018

Didier Burlat
Président

Henri Burlat
Directeur



NOS ACTIONS

Droits de l'homme

Principe 1: Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'homme

Principe 2: et, à veiller à ne pas se rendre complices de violations des droits de l'homme

Depuis notre adhésion en 2011, nous assurons autant que possible, sur notre zone d'influence, la promotion et le soutien des actions et des principes du pacte mondial de l'ONU :

- avec l'ensemble de notre communication commerciale, adressée à nos clients, fournisseurs, nos partenaires et institutionnels.
- Lien vers www.unglobalcompact.org sur notre site internet
- Promotion auprès de nos salariés

Notre entreprise, basée exclusivement en France, respecte scrupuleusement le droit français et européen. De façon générale, notre groupe adhère aux principes de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme. De plus, l'ensemble de nos sous-traitants sont des entreprises locales ou nationales pour la majorité, et exceptionnellement issues de la Communauté Européenne.

En 2014, le renouvellement de nos certificats FSC et PEFC a été validé pour 5 ans, et a fait l'objet d'audits de suivi annuels.

Nous confirmons ainsi notre engagement à promouvoir la gestion durable des forêts du monde entier. Ainsi, nous contribuons au respect des droits des travailleurs, des communautés et des peuples autochtones.

Le groupe Burlat en tant qu'entreprise citoyenne attachée à des valeurs humaines s'est engagé auprès de diverses associations locales, nationale, ou d'ONG impliquées à l'étranger (« 1001 Fontaines », association « Mécénat Chirurgie Cardiaque » par l'intermédiaire de « Blue Green » ...). Notre rôle étant de soutenir les actions en faveur des droits de l'homme, en 2013, lors « l'Année internationale de la coopération dans le domaine de l'eau », nous avons choisi de mettre en avant et soutenir financièrement l'association « 1001 Fontaines » dont l'objectif est d'améliorer durablement la santé des populations pauvres et isolées des pays en développement et en particulier des enfants.

Partenariat Groupe Burlat / 1001 fontaines :

« 1 euro reversé à l'association 1001 fontaines pour chaque facture éditée » c'est l'engagement pris par le groupe Burlat en mars 2013 lors de la signature de son partenariat avec l'association.

1 € permet à 1001 fontaines de distribuer de l'eau potable à un enfant pendant un an sur son lieu de scolarité.

Les pays concernés par cette action sont le Cambodge, l'Inde et Madagascar.

Ce projet a permis de reverser plus de 5000 € à 1001Fontaines et de faire découvrir l'activité de cette association à l'ensemble de nos clients.

Partenaire de l'art, la culture et de la jeunesse sur le Ruthénois, le groupe Burlat soutient, en outre, depuis de nombreuses années la MJC de Rodez dans ses actions de communication, ou encore la salle de concert « Le Club ».

Depuis 2016, nous avons intégré une démarche RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises) à la stratégie de notre organisation, dans le cadre de l'amélioration constante de nos engagements sociaux, environnementaux, civiques et économiques. Et nous avons, en particulier, élaboré, une charte qui stipule les engagements attendus pour les fournisseurs du Groupe Burlat.

NOS PROJETS 2018-2019 :

Mettre en avant, dans notre communication, les actions et les principes du pacte mondial de l'ONU : Nouvelle publication, comme en 2014, d'un article dans notre Newsletter diffusée à plus de 2000 clients, partenaires, etc., et en ligne sur notre site internet.

Conditions du travail

Principe 3 : Les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective

Principe 4 : l'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire

Principe 5 : l'abolition effective du travail des enfants

Principe 6 : l'élimination de toute discrimination en matière d'emploi et de profession.

Le groupe Burlat promeut l'égalité homme-femme depuis de nombreuses années. Dès 2009, parmi les 38 employés, 53% étaient des femmes. Depuis la proportion de personnel féminin fluctue entre 42% et 53%. En 2017, l'effectif du groupe est de 45 salariés dont 19 femmes. La direction de l'entreprise s'emploie à prévenir toute différenciation de salaires, d'embauches et de gestion de carrière. Ainsi la rémunération est strictement liée au niveau de formation et aux responsabilités confiées.

Pour lutter contre toute forme de discrimination, le groupe Burlat diffuse des offres d'emploi sans critère discriminatoire comme la mention de l'âge, du sexe, de la situation familiale, etc.

Afin d'encourager la réinsertion, le groupe Burlat collabore depuis de nombreuses années avec le centre pénitentiaire de Rodez. L'entreprise favorise également l'insertion des personnes en situation d'handicap en faisant appel à plusieurs Établissements et Services d'Aide par le Travail (ESAT). Ainsi ces personnes, tout comme les détenus, participent à l'assemblage de supports, pliage, collage et mise sous film.

Investi dans l'accompagnement des jeunes en formation, le groupe Burlat accueille, chaque année, des étudiants en stage d'observation ou de complément de formation, ou des étudiants en alternance.

L'amélioration de la vie en entreprise est une priorité pour le groupe. Ainsi, la direction a mis un point d'honneur à ce que les nouveaux locaux de la zone industrielle de Cantaranne soient agréables, lumineux et aménagés de telle sorte que chaque employé se sente à l'aise. En outre, une maison des salariés propose un espace détente ainsi que le nécessaire pour se restaurer sur place. Les bureaux et l'atelier disposent de deux espaces café avec des machines et du café mis à disposition gratuitement.

Le groupe Burlat met un point d'honneur à développer les compétences de ses employés en proposant diverses formations. Ainsi, d'une moyenne annuelle autour de 7000 € depuis 2010, le budget dédié à la formation reste stable au fil des années. Les demandes de formation se font spontanément par chacun des employés et sont étudiées par la direction de l'entreprise.

Dans un souci de respect des conditions du travail, mais surtout dans le but d'assurer la santé et la sécurité de ces salariés, le groupe Burlat réalise et met à jour, en concertation avec ces salariés, le Document Unique d'Évaluation des risques professionnels et des pénibilités. Et lorsque cela est nécessaire, des actions sont engagées dans le but de supprimer ou de limiter les risques selon les 9 principes généraux de prévention du Code du Travail français. Les installations et les équipements de travail sont également vérifiés et entretenus en respectant les périodicités et exigences réglementaires.

Bilan des objectifs particuliers du plan d'action réalisés ces dernières années :

➤ **Favoriser le dialogue social et la participation :**

■ Implication notable des délégués du personnel avec, notamment, en juin 2016, la diffusion à l'ensemble des salariés d'un questionnaire de satisfaction interne (sur la reconnaissance, les relations entre personnel et avec la hiérarchie, les conditions et l'environnement de travail...). 70% des salariés y ont répondu. La Direction a mis en place des solutions pour répondre aux attentes des salariés (modification de postes de travail, achat de matériels plus adaptés, aménagement ou amélioration des zones de détente et de restauration...)

■ À la suite d'inquiétudes exprimées par le personnel du Groupe quant à d'éventuels risques d'exposition aux ondes électromagnétiques (de par notamment la présence d'un relais téléphonique en périphérie du site, ou de bornes Wi-Fi), afin de rassurer l'ensemble du personnel, la Direction a fait réaliser, en 2017, une campagne de mesure par un organisme expert qui a confirmé que les valeurs d'exposition étaient bien inférieures aux seuils réglementaires et ne représentaient donc pas de danger.

■ La Direction organise des soirées d'entreprise, auxquelles est invité l'ensemble du personnel, afin de souder le groupe, comme la visite du Musée Soulages à Rodez suivie d'une soirée au restaurant « Café Bras » en 2016, ou en 2017, la visite de la cathédrale suivie d'une visite et soirée à l'ancien évêché de Rodez.

➤ **Formation Santé et Sécurité au Travail :**

■ Outre la présence de Sauveteurs Secouristes du Travail (en nombre supérieur à ce qu'impose la réglementation), 15 personnes ont également été formées ou

recyclées, en 2017, à la sécurité incendie, et la procédure d'évacuation a été optimisée.

- Formation à la conduite en sécurité de chariots élévateurs à conducteurs autoportés début 2018.
- Recyclage habilitation électrique début 2018.
- Utilisation du nouveau livret d'accueil facilitant l'intégration des nouveaux embauchés, et formalisant la formation sécurité à l'embauche.

➤ **Maîtrise des situations d'urgence, évacuation :**

- Les consignes incendie et de secours ont été améliorées en 2017, ainsi que leurs affichages en 2018.

➤ **Réduction des risques liés au stockage de produits chimiques et à la manutention :**

- Aménagement des zones de stockage adaptées dans les nouveaux locaux, finalisée en 2017.

➤ **Lutte contre les Troubles Musculo-Squelettiques (TMS) et la pénibilité :**

- Achats et location d'équipements de travail plus adaptés (tables élévatrices, diable de manutention, chariots élévateurs à conducteurs autoporté).

NOS PROJETS 2018-2019 :

Continuer les rénovations des nouveaux locaux et équipements, pour améliorer les conditions de travail.

Optimiser l'accueil des entreprises extérieures (plans de prévention et permis de feu plus pratiques)

Un exercice d'évacuation est prévu en 2018.

Environnement

Principe 7 : Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution aux problèmes touchant à l'environnement

Principe 8 : prendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement

Principe 9 : favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement

Le Groupe Burlat est engagé depuis plusieurs années dans différentes actions en faveur du respect de l'environnement, matérialisées par l'obtention de labels tels que Imprim'vert (qui a fait l'objet d'un nouvel audit réussi en 2018) ou Print Environnement, par des certifications liées à nos achats papier (FSC et PEFC), par la réalisation d'un Bilan Carbone, l'utilisation de serveurs web Green IT (green information technology), etc.

En 2011, nous avons souhaité un engagement environnemental clair et transparent qui englobe toutes les démarches déjà existantes. Pour ce faire, nous avons mis en

place un système de management de l'environnement basé sur la norme ISO 14001.

Le Groupe Burlat a obtenu la **certification ISO14001** en avril 2012 selon la version 2004, et le **dernier renouvellement a été validé en février 2018 selon la nouvelle version 2015**

➤ **Les actions significatives, ces dernières années, visant à diminuer l'impact environnemental de nos activités :**

■ Limitier notre impact sur le nouveau site

La fontaine à solvant a été définitivement remplacée par une fontaine biologique en 2017.

L'ensemble des produits dangereux sont dorénavant stockés sur des rétentions dont les dimensions sont adaptées, tout en continuant de respecter les contraintes de compatibilité.

■ Les émissions de CO₂ / consommations énergétiques

Un bilan énergétique de nos nouveaux locaux a été réalisé avec l'aide de la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Aveyron et a permis de diagnostiquer des opportunités d'optimisation qu'il faut poursuivre. En particulier, une étude de faisabilité du remplacement de notre actuelle chaudière gaz vieillissante par une chaudière biomasse a été lancé début 2018 dans l'objectif de continuer à améliorer les performances énergétiques de notre bâtiment.

■ Le cycle de vie de nos produits et les déchets de production et d'activité de bureau : Améliorer leur revalorisation

Depuis plusieurs années, le tri des déchets est réalisé de façon conforme. Dans le cadre de l'amélioration continue, une démarche d'optimisation de la valorisation de déchets produits a été réalisée en 2017.

Des filières de recyclage des produits que nous mettons sur le marché ont également été recherchées et étudiées et peuvent être communiquées à nos clients à leur demande.

■ Système de management environnemental

Le groupe a réussi avec succès l'ensemble des audits de renouvellement ISO 14001 depuis 2012 et les audits de suivi. Lors du dernier audit de février 2018, le groupe s'est fait auditer avec succès par l'organisme certificateur selon le nouveau référentiel version 2015. La démarche d'amélioration continue se poursuit.

■ Sensibilisation / formation du personnel, communication interne :

Le processus de sensibilisation aux nouveaux arrivants est en place, notamment à travers un livret d'accueil. Chaque mise à jour ou nouvelle consigne environnementale fait l'objet de sensibilisations ciblées (par exemple en 2017 : nouveau tri des déchets cartons, nouveau prestataire de collecte des déchets dangereux, optimisation de la consigne incendie...). Une formation et des sensibilisations aux exigences de la nouvelle norme version 2015 ont également été réalisées en 2017. En complément d'affichages, des diffusions au personnel de « flashs infos santé sécurité et environnement » (notamment lors de l'envoi de certaines feuilles de paye) ont été mises en

place. Enfin début 2018, nous avons installés dans tous nos bureaux et ateliers des thermomètres pédagogique pour optimiser la gestion d'énergie.

■ La Papier (matière première) :

Les certifications FSC-PEFC sont reconduites pour 5 ans, par un seul certificat commun Groupe suite au regroupement.

Burlat Impression utilise exclusivement des papiers certifiés ou recyclés (+ de 95%).

Diminution de la gâche papier :

Le remplacement de la ligne d'impression offset en août 2017 par une offset plus récente a contribué à diminuer la gâche papier et éviter une surconsommation inutile.

NOS PRINCIPAUX PROJETS 2018-2019 :

Réaliser un bilan GES (Gaz à effet de serre), et étudier la possibilité d'avoir un outil informatique de calcul d'émission par devis client.
Poursuivre le plan d'action « Energie » en fonction des résultats du rapport énergétique et de l'étude de faisabilité du remplacement de la chaudière gaz par une chaudière biomasse.

Analyse du cycle de vie : Informer nos clients sur les filières de traitement de nos produits vendus lorsqu'ils seront usagés.

Faire un bilan de notre dernière campagne d'incitation de nos fournisseurs et sous-traitants à engager une démarche environnementale.

Poursuivre les démarches des labels ou certifications FSC, PEFC, Imprim'vert, Print environnement, ISO 14001.

Lutte anti-corruption

Principe 10 : Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin

Le Groupe Burlat n'est pas touché par la corruption ; tous les ans, nos comptes sont validés par des Commissaires aux Comptes. Nos comptes et dépenses sont donc transparents et contrôlés.

Nous travaillons avec une majorité d'entreprises locales issues de la région ou des départements limitrophes.

Nos sous-traitants locaux représentent :

- 90% du CA pour la partie façonnage
- 60% du CA pour le Bureau de Fabrication

GRUPE

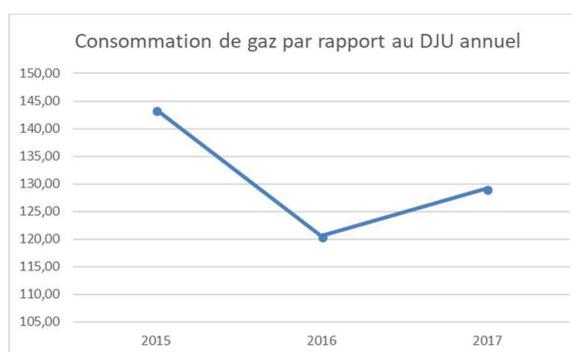
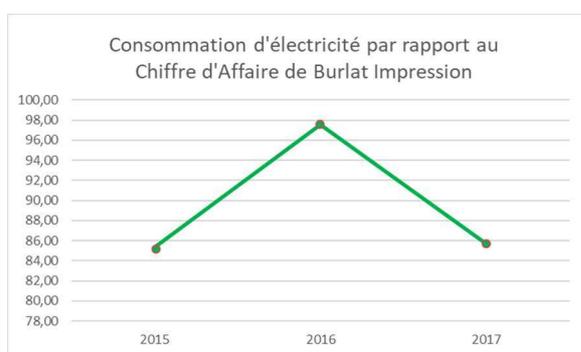
BURLAT
CRÉATEUR D'IMPRESSIONS

NOS INDICATEURS :

Le déménagement courant 2014 de l'ensemble du Groupe Burlat vers le site d'Onet-le-Château permet dorénavant de réaliser un suivi des consommations énergétiques d'une année sur l'autre plus efficace.

Des actions d'optimisation énergétiques sur ce site sont encore planifiées.

De nouveaux indicateurs de consommations avec ratio ont été créés en 2017 : La consommation d'électricité annuelle par rapport au chiffre d'affaire annuel de l'activité imprimerie (principale consommatrice d'électricité), et la consommation annuelle de gaz par rapport au DJU annuel (Degrés Jours Unifiés) afin de tenir compte des températures extérieures annuelles (le gaz étant utilisé pour le chauffage de nos locaux).



	2015	2016	2017
INDICATEURS NVIRONNEMENTAUX			
Consommation annuelle d'électricité (kwh)	211520	234908	227206
Consommation annuelle gaz (kwh)	386868	336398	360803
Consommation d'électricité par rapport au chiffre d'affaire de l'activité impression	85,36	97,55	85,71
Consommation de gaz par rapport au DJU annuel	143,43	120,56	129,16
INDICATEURS SOCIAUX			
Effectifs (nombre)	42	47	45
Proportion de femmes	44%	43%	43%
Nombre de salariés handicapés	1	1	1
Nombre d'Accidents du Travail avec arrêt	0	0	0
Nombre d'Accidents du Travail sans arrêt	0	0	0
Budget Formation	7905 €	5753 €	8130 €